Séance du conseil municipal de Beaufort-en-Anjou



Le 14 décembre 2026
De 20h00 à 22h00

Les conseillers municipaux de Beaufort-en-Anjou se réuniront lundi 14 décembre 2026 à 20h, salle des Plantagenêts.
La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).
> Retrouvez l'ordre du jour : cliquez ici.

Vous souhaitez suivre la séance mais vous ne pouvez pas vous déplacer, suivez les débats en Facebook live

Poser votre question au conseil municipal.
Vous pouvez déposer votre question jusqu'au jeudi minuit précédent la séance, via les canaux suivants :
– Par mail à maire@beaufortenanjou.fr
– Sur papier libre déposé dans les mairies de Beaufort et de Gée. Téléchargez le formulaire papier : cliquez ici.
– Sous enveloppe, adressée à Mme La Maire – Mairie de Beaufort-en-Anjou – 16, rue de l'Hôtel de Ville – 49250 Beaufort-en-Anjou
Important : N'oubliez pas de mentionner l'objet « Question au conseil municipal » ; vos nom, prénom, adresse postale, téléphone, adresse mail et la question posée. Précisez si vous serez présent le jour du conseil municipal.
Téléchargez le formulaire papier, disponible également à l'accueil de la mairie **:** cliquez ici.

Le saviez-vous ?
Le conseil municipal représente les habitants. Il est chargé de régler, par ses délibérations, les affaires de la commune. Il vote le budget, approuve le compte administratif, il peut créer et supprimer des services publics municipaux, décider des travaux, gérer le patrimoine communal, accorder des aides favorisant le développement économique.
Pour mieux comprendre, regardez la vidéo explicative *(source © Association des Maires de France)*